



Litige avec la CAF : contrôle abusif, besoin d'aide juridique

Par **Pat24**, le **16/12/2024** à **15:10**

Bonjour

Je suis dans une situation extrêmement difficile, et je ne sais plus vers qui me tourner. Je suis actuellement en litige avec la CAF suite à un contrôle qui a complètement bouleversé ma vie.

Voici un résumé des événements, dans l'ordre chronologique, pour que vous puissiez mieux comprendre la situation :

1. L'erreur initiale (octobre 2022)

En octobre 2022, j'ai commis une erreur qui s'est avérée être la plus grosse de ma vie : j'ai signalé à la CAF une erreur de saisie dans mes déclarations de revenus. À partir de là, tout s'est enchaîné.

Suite à ma déclaration, la CAF a procédé à des vérifications. Cela a conduit à l'émission de dettes, que j'ai immédiatement remboursées (J'ai remboursé environ 600 € sur deux dettes pour l'année 2021 et 2022). (Remboursement légitime !)

2. Contrôle de la CAF (mars 2023)

La CAF a alors décidé de déclencher un contrôle. Ce contrôle portait officiellement sur une période de 6 mois, de septembre 2022 à février 2023, et a eu lieu en mars 2023.

Lors du rendez-vous avec la contrôleuse :

- Elle avait manifestement déjà vérifié mes données auprès de l'URSSAF.
- Elle a relevé des différences entre mes déclarations et celles enregistrées par l'URSSAF.
- Elle m'a informé qu'elle allait modifier mes déclarations pour remplacer mes données par celles de l'URSSAF.

J'ai trouvé le rendez-vous relativement cordial. J'avais volontairement déclenché cette démarche en premier lieu, pensant être dans mon bon droit et croyant à une simple régularisation.

3. L'annonce du remboursement (avril 2023)

Deux semaines plus tard, en avril 2023, je reçois un message de la CAF m'informant que je devais rembourser plus de 3 500 € pour une période couvrant 2021 à 2023.

Ce fut une énorme surprise :

- Le contrôle portait officiellement sur 6 mois, mais je suis désormais tenu de rembourser 3 années entières de prestations.
- Je ne comprends pas comment ils ont pu arriver à ce montant.

J'ai immédiatement demandé des explications par écrit. À partir de ce moment, j'ai tout fait pour privilégier les échanges par courrier recommandé avec accusé de réception, afin de conserver des preuves.

4. Rapport d'enquête et problème détecté (août 2023)

En août 2023, après 2 mois d'attente, la CAF me transmet enfin le rapport d'enquête. En lisant ce document, je constate rapidement l'origine du problème :

- La contrôlease a reclassé mes revenus déclarés dans la catégorie "Autres revenus".
- Elle a remplacé mes données par celles de l'URSSAF.

Le rapport montre clairement que ces modifications ont eu un impact disproportionné, gonflant artificiellement le montant à rembourser. En effet si je déclarais par exemple 400 € de CA sur mon AE, la contrôlease a déplacé ces 400 € dans "Autres revenus" et à Ajouter 400 € des déclarations d'urssaf, c'est là où se trouve toute l'affaire.

5. Menaces et pression psychologique

À partir de là, les choses ont pris une tournure inquiétante :

Menaces téléphoniques :

- On m'a dit que des huissiers allaient saisir ma maison (mon seul bien).
- On m'a menacé de me mettre dans une situation de surendettement.
- On m'a dit que je risquais l'expulsion de ma maison.
- J'ai même subi des insultes au téléphone, ce que j'ai très mal vécu.

Tentative de manipulation :

- On m'a proposé de rembourser immédiatement pour "régler la situation", tout en continuant ma contestation. Mais dans les documents qu'ils m'ont transmis, il est écrit que rembourser équivaut à accepter la décision et qu'aucune contestation ne serait alors possible.

Depuis ces événements, je suis sous une pression constante. Je tiens bon, mais cela fait maintenant plus deux ans que je me bats, c'est fatigant...

6. Derniers échanges (décembre 2024)

Aujourd'hui, la CAF insiste sur le fait que les modifications ont été faites par un agent assermenté et que j'aurais signé ces modifications. Pourtant :

J'ai demandé à recevoir le document que j'aurais signé.

- Après vérification, ce document n'apparaît pas dans le rapport d'enquête. Il semble que ce soit une pièce importante, mais elle est absente.

Mon état actuel

Je suis épuisé par ces démarches interminables. Je vis une précarité professionnelle qui complique encore ma situation. J'étais persuadé qu'en signalant mon erreur initiale, cela montrerait ma bonne foi et qu'on trouverait une solution. Mais au lieu de cela, je suis plongé dans un véritable cauchemar administratif.

Ma question

Je ne veux pas abandonner, mais je ne sais plus comment me défendre face à cette situation kafkaïenne. Quels sont mes droits, mes recours possibles et les actions juridiques que je peux entreprendre ?

Je vous remercie par avance pour votre aide et votre expertise.

Par **youris**, le **16/12/2024** à **15:25**

bonjour,

votre erreur initiale a déclenché des contrôles plus approfondis de votre situation vis à vis de la CAF, ce qui n'a rien de surprenant, à priori ces contrôles n'ont rien d'abusif.

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF, et surtout soumettre votre litige à un avocat spécialisé.

la frontière entre une erreur de déclaration de bonne foi et la fraude envers la CAF, la frontière est ténue.

salutations